

CASTRES, URGENT ! CASTRES, URGENT !



Compteur électrique Linky : informations importantes suite à l'arrêté du Maire du 26 juillet 2017

Le Linky est le compteur électrique "intelligent" d'Enedis (ex-ERDF). C'est également un capteur de données communicant : il enregistre les consommations électriques détaillées à l'aide d'un courant porteur en ligne (CPL), et ces informations sont directement envoyées au distributeur d'électricité.

Enedis veut installer 35 millions de Linky en France d'ici 2021.

Début des installations à Castres en septembre 2017.

Linky =

Enregistrement des données privées

+ Rayonnements électromagnétiques dans les logements

+ Risque de dommages aux appareils électriques

+ Risque d'augmentation des factures

+ Aberration environnementale

(35 millions de compteurs qui fonctionnent, remplacés par un système qui consommera plus que l'existant, et pas d'économie d'énergie chez les abonnés)

+ Grand pas en avant vers le « tout technologique »

et le « tout surveillé »

Le Maire de Castres a pris un arrêté : chacun a le choix d'accepter ou de refuser le Linky.

Pour beaucoup de raisons nous pensons qu'il devrait être refusé en masse.

Pourquoi et comment le refuser

Il était une fois... le Linky.

Officiellement, le Linky doit permettre à la population de mieux gérer sa consommation d'électricité pour faire des économies d'énergie, mais ça ne sera pas du tout le cas. En réalité...

... Les bénéfices du Linky sont pour Enedis : 1) faire des économies d'emplois par une gestion tout-électronique à distance : fin des relevés à pied des compteurs, fin des manipulations pour approvisionnement électrique (installer, changer la puissance, mais aussi couper ou limiter le courant), et 2) tirer profit des données de consommation des foyers, notamment : revente à des sociétés privées pour conception de services "personnalisés" et démarchage commercial.

... Avec des conséquences pour les usagers (voir au recto).

... Pour un projet de société pour le moins questionnable : le Linky est le premier maillon de la société « tout technologique » et « tout connecté » où tout est enregistré pour permettre la prédiction et la surveillance des comportements (à visée commerciale ou non), quels que soient les dégâts sociaux, sanitaires, ou écologiques. Le Linky ne fera pas réduire la consommation d'électricité, au contraire le but du projet est de l'augmenter, via la multiplication des appareils connectés, des connexions et des données enregistrées (banques de données). En 2015, en France, les banques de données ont consommé 3 TWh, soit plus que la ville de Lyon. Et Henri Proglio, l'ex-PDG d'EDF, déclarait en 2014 au sujet de la consommation globale d'électricité qu'« à l'horizon 2030 l'ensemble du parc nucléaire actuel suffira à peine à couvrir la moitié des besoins. » (Les Echos, 10/09/14).

Le refus du Linky à Castres

L'arrêté pris par le Maire prévoit que le remplacement du compteur actuel par un Linky ne peut avoir lieu qu'en présence de l'habitant du logement concerné, et avec son consentement.

Ceci donne à chacun la possibilité d'accepter ou refuser le Linky.

Mobilisons-nous pour le refuser !

1) **D'abord par courrier** : - à Enedis : lettre de refus en recommandé avec accusé de réception
- et à la mairie : pour informer de votre avis et soutenir l'arrêté (modèles de lettres : nous contacter)

2) **Puis chez vous** :

Compteurs à l'extérieur du domicile : indiquez sur le compteur que vous refusez le remplacement par un Linky et affichez l'arrêté du Maire (disponible en mairie ou téléchargeable sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr/arrete-CASTRES.pdf>). Déclinez (ou annulez) tout rendez-vous pour le remplacement du compteur.

Compteurs à l'intérieur du domicile : déclinez (ou annulez) tout rendez-vous pour le remplacement du compteur. L'installateur sera sûrement insistant et usera peut-être d'arguments musclés, faux, destinés à vous intimider. → Si c'est difficile, contactez- nous.

Stop Linky Castres & Tarn sud :

contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net et 06 17 98 26 76

Notre travail, notre aide sont à votre disposition : infos détaillées, pétition, modèles de lettres ... De Castres ou d'ailleurs, contactez-nous aussi pour contribuer et apporter votre aide.